

Décision

Générale

colonial

Décision n° 981 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERS

n° 981

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 août 1967

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Djijamaa Boudine, apprenti-typographe auxiliaire en service à l'Imprimerie Administrative, est suspendu de ses fonctions. pour compter du 7 août 1961, avec le bénéfice de demi-solde.